Nations Unies S/PV.6687



Conseil de sécurité

Soixante-sixième année

Provisoire

6687e séance

Mercredi 14 décembre 2011, à 15 heures
New York

Président :	M. Churkin	(Fédération de Russie)
Membres :	Afrique du Sud	M. Mashabane
	Allemagne	M. Eick
	Bosnie-Herzégovine	M. Vukašinović
	Brésil	M. Fernandes
	Chine	M. Yang Tao
	Colombie	M. Alzate
	États-Unis d'Amérique	M. DeLaurentis
	France	Mme Le Fraper du Hellen
	Gabon	M. Moungara Moussotsi
	Inde	M. Kumar
	Liban	M. Assaf
	Nigéria	Mme Ogwu
	Portugal	M. Cabral
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Mme Hendrie

Ordre du jour

La situation en République centrafricaine

Rapport du Secrétaire général sur la situation en République centrafricaine et sur les activités du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix dans ce pays (S/2011/739)

11-63697 (F)





La séance est ouverte à 15 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en République centrafricaine

Rapport du Secrétaire général sur la situation en République centrafricaine et sur les activités du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix dans ce pays (S/2011/739)

Le Président (*parle en russe*) : En vertu de l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de la République centrafricaine à participer à la présente séance.

Je prie le fonctionnaire du protocole d'escorter S. E. M. Faustin Archange Touadera, Premier Ministre et Chef du Gouvernement de la République centrafricaine, à la table du Conseil.

M. Faustin Archange Touadera, Premier Ministre et Chef du Gouvernement de la République centrafricaine, est escorté à la table du Conseil.

Le Président (*parle en russe*) : Au nom du Conseil, je souhaite la bienvenue à S. E. le Premier Ministre Touadera.

Je voudrais également saluer la présence dans la salle du Conseil de S. E. M. Antoine Gambi, Ministre des affaires étrangères, de l'intégration régionale et de la francophonie de la République centrafricaine.

En vertu de l'article 39 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, j'invite Mme Margaret Vogt, Représentante spéciale du Secrétaire général et Chef du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine, à participer à la présente séance.

En vertu de l'article 39 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, j'invite S. E. M. Jan Grauls, Président de la formation République centrafricaine de la Commission de consolidation de la paix et Représentant permanent de la Belgique, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2011/739, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la situation en République centrafricaine et sur les activités du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix dans ce pays.

Je donne la parole à Mme Vogt.

Mme Vogt (*parle en anglais*) : C'est pour moi un honneur de présenter le sixième rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine (BINUCA) (S/2011/739). Le rapport dont est saisi le Conseil est inspiré du rapport précédent du Secrétaire général (S/2011/311) du 16 mai 2011, et rend compte des faits survenus en République centrafricaine dans les domaines politique, socioéconomique, et humanitaire et sur le plan de la sécurité et des droits de l'homme. Il décrit également les principales activités menées par le BINUCA à l'appui des efforts de consolidation de la paix du Gouvernement, conformément au mandat qui lui a été confié par le Conseil de sécurité.

Au cours du premier semestre, le BINUCA s'est concentré sur les élections ainsi sur les lendemains d'un processus électoral contesté qui a commencé le 23 janvier avec les élections présidentielles et législatives. Dans mon dernier exposé au Conseil (voir S/PV.6575), j'ai mis en lumière les quatre domaines prioritaires auxquels le BINUCA accordera une attention particulière dans les mois à venir. Il s'agit notamment de : travailler avec le Gouvernement et la classe politique pour gérer les tensions et les dissensions qui ont suivi les élections de janvier, de trouver des moyens de rapprocher le Gouvernement et l'opposition, et de réunir toutes les parties autour d'une même table pour discuter de la future structure politique et de la réconciliation nationale.

J'avais aussi mis en évidence l'importance du début du processus de désarmement et de démobilisation après plusieurs mois d'impasse, en commençant par le nord-est, ainsi que la signature des accords de cessez-le-feu entre le Gouvernement et la Convention des patriotes pour la justice et la paix (CPJP), ainsi qu'entre le Gouvernement tchadien et le Front populaire pour le redressement (FPR) dirigé par le dissident tchadien Baba Laddé. À l'époque, j'avais signalé que le début du processus de désarmement et la conclusion de ces accords de paix constituaient des pas

très importants vers la stabilisation de la situation en matière de sécurité en République centrafricaine.

La situation difficile sur le plan social et humanitaire et des droits de l'homme de la population de la République centrafricaine a aussi été évoquée, et je me suis engagée à accorder une attention toute particulière aux questions relatives à la protection des civils, en particulier des femmes et des enfants.

Lors du dernier exposé, j'ai aussi souligné le contexte régional complexe en matière de sécurité dans lequel se situe la République centrafricaine et les effets potentiellement déstabilisateurs de ce qui se passe dans la région sur la République centrafricaine, de même que les effets qu'aurait une dégradation de la sécurité en République centrafricaine sur la région. J'ai mis particulièrement l'accent sur les activités d'éléments étrangers, comme l'Armée de résistance du Seigneur (LRA) et le FPR, qui opèrent dans ce pays.

Le rapport dont est saisi le Conseil analyse l'évolution de la situation sur ces différents plans et les efforts déployés par le BINUCA et le reste du système des Nations Unies pour remédier à ces problèmes.

Sur le plan politique, j'ai le plaisir de signaler que, malgré les divisions, la situation s'est aujourd'hui considérablement améliorée. À la suite de longues consultations avec le Gouvernement, les partis politiques, les représentants de la société civile et d'autres partenaires, nous avons décidé que vu l'importance, de ces questions, la discussion sur la réforme du code électoral et la mise en place d'un organe électoral permanent, pourrait constituer un point de départ pour réunir toutes les parties prenantes autour de la table et pour aider peu à peu à instaurer un sentiment de confiance qui pourrait conduire à un examen plus approfondi d'autres questions difficiles.

Le premier atelier du comité de consultation sur la révision du code électoral, qui s'est tenu à Bangui du 28 au 30 novembre, et qui a réuni le Gouvernement, les partis politiques, des membres de la société civile, des dirigeants religieux et des représentants de la communauté internationale en tant qu'observateurs, a constitué une avancée politique majeure qui pourrait aboutir à la création d'un cadre dans lequel les discussions pourraient se poursuivre entre le Gouvernement et la classe politique. Le Gouvernement a choisi d'adopter une approche consensuelle à l'égard des réformes électorales.

À la suite d'un voyage d'étude dans un certain nombre de pays entrepris par le Ministre de l'administration territoriale et de la décentralisation pour tirer des enseignement de leur expérience en matière de gestion des processus électoraux, le Ministère a formulé une proposition – cadre sur un organe permanent chargé de gérer les élections et les référendums. La proposition prévoit la création d'un organe indépendant – l'agence nationale pour les élections – qui superviserait et contrôlerait les activités électorales devant être menées par le Ministère. Un comité consultatif composé d'acteurs politiques et de la société civile surveillerait le processus électoral en qualité d'observateur. La Cour constitutionnelle conserverait son rôle dans le règlement de tous les différends électoraux. Le Haut Conseil de la communication continuerait de superviser l'accès des candidats aux médias nationaux et privés.

Au cours de la discussion qui a eu lieu lors de la première consultation, les représentants des partis politiques et de la société civile ont exprimé leur préférence pour la création d'une autorité électorale qui serait indépendante du Ministère et gérerait l'intégralité du processus électoral.

La décision du Gouvernement de participer à cette consultation, inattendue, a constitué une avancée considérable. Le Gouvernement et les parties d'opposition ont repris des contacts, qui avaient cessé depuis la fin de 2010. Un deuxième cycle de discussions est prévu en janvier 2012 pour examiner, entre autres, la contre-proposition de l'opposition au plan du Gouvernement relatif à l'organe chargé de gérer les élections. Il est fondamental pour la stabilité politique de la République centrafricaine que cette discussion se poursuive et que les parties parviennent à un consensus sur ces questions.

Le rapport donner à penser que malgré sa nature quasi unicamérale, le Parlement a fait preuve d'une indépendance impressionnante et a incité le Gouvernement à agir sur des questions essentielles.

Dans mon dernier exposé, j'ai informé le Conseil que le Président Bozizé ainsi que les dirigeants des groupes politico-militaires étaient déterminés à poursuivre le processus de désarmement lancé en juin dernier dans tout le pays. À ce jour, 4 800 anciens combattants de l'Armée populaire pour la restauration de la démocratie (APRD) ont été désarmés et démobilisés. Cependant, la majorité d'entre eux se trouvent dans leur village à attendre d'être réintégrés.

Il est évident que le désarmement dans le nord-est a eu un effet positif sur l'ensemble du climat de sécurité dans cette partie du pays. La circulation des personnes et des marchandises a été facilitée et, d'après une mission d'évaluation réalisée dans la région entre le 22 et le 30 novembre, la situation en matière de sécurité reste stable, même si elle est tendue, étant donné que les anciens combattants attendent à présent impatiemment la mise en œuvre des programmes de réinsertion et de réintégration. Malheureusement, aucune disposition n'a été prise pour financer la stratégie de réintégration, et il n'y a pas de fonds suffisants pour mener à terme le processus de désarmement, de démobilisation et de réintégration (DDR) dans le reste du pays.

La République centrafricaine se trouve à un moment particulièrement difficile. Si l'on ne trouve pas les ressources nécessaires pour mener à bien le désarmement dans le nord et le nord-est, où toutes les parties politico-militaires attendent avec impatience le désarmement de leurs forces, il pourrait y avoir une forte recrudescence de la violence, ce qui pourrait ébranler encore davantage la sécurité dans une région où, même en temps normal, les déplacements sont considérablement freinés par l'insécurité. En même temps, l'acquis temporaire que constitue le rétablissement de la sécurité dans le nord-ouest risque d'être perdu.

Le Gouvernement a besoin d'environ 3 millions de dollars pour mener à bien le processus de désarmement dans tout le pays, et d'environ 19 millions de dollars pour les activités de réintégration. L'achèvement du processus de DDR est étroitement lié à une réforme efficace du secteur de la sécurité si le Gouvernement veut reprendre le contrôle de son territoire. Vivement encouragés par le BINUCA à définir une stratégie nationale, et par nos partenaires – en particulier l'Ambassadeur Grauls, qui en est un défenseur convaincu –, nous avons pressé le Gouvernement de s'atteler à la stratégie de réforme du secteur de la sécurité. Juste avant mon départ, nous avons reçu une demande d'appui du Ministère de la défense afin d'entreprendre ce programme. Le succès du processus DDR et de la réforme du secteur de la sécurité dépendra largement de la capacité de la communauté internationale de fournir les ressources nécessaires pour qu'ils soient menés à bien rapidement.

Dans le prolongement de la signature de l'accord de cessez-le-feu entre la CPJP et l'Union des forces démocratiques pour le rassemblement (UFDR) et suite au conflit qui a éclaté dans le nord-est du pays, une caravane de paix et de réconciliation a visité les villes du nord-est touchées par le conflit, afin de promouvoir la réconciliation et la coexistence pacifique entre les communautés locales. Au cours de cet important rassemblement, les responsables de la CPJP et de l'UFDR, ainsi que les représentants des communautés locales, ont demandé à ce que le processus de DDR soit mis en œuvre rapidement afin que les populations puissent vivre en paix.

Nous devons faire plus que la caravane de paix et de réconciliation pour faire en sorte que les résultats obtenus jusqu'à présent ne soient pas réduits à néant par des violences futures. Il est primordial de mettre en place des processus grâce auxquels les communautés locales pourront participer à la prévention et au règlement des conflits dans les zones touchées. Le Gouvernement a indiqué qu'il était favorable à une telle démarche, et là encore, des ressources supplémentaires seront nécessaires.

La signature, en octobre et en novembre, des plans d'action pour la remise en liberté et la réinsertion des enfants associés à l'APRD et à la CPJP, constitue un autre grand pas en avant. Nous nous sommes réjouis de ce que la Représentante spéciale du Secrétaire général pour le sort des enfants en temps de conflit armé, qui était en visite en République centrafricaine, ait assisté à la signature du dernier plan d'action.

Deux groupes armés étrangers continuent de faire peser une menace grave sur le processus de paix et sur la sécurité globale en République centrafricaine. Il s'agit du Front populaire pour le redressement (FPR), dirigé par le Tchadien Baba Laddé, qui s'est autoproclamé général, et l'Armée de résistance du Seigneur (ARS), dirigée par Joseph Kony. Baba Laddé est aujourd'hui un fauteur de trouble et une véritable menace pour la République centrafricaine et la région.

Au lieu de quitter le pays en juin comme prévu, il est en train de recruter et de réarmer des effectifs. Au cours de ma dernière visite à Bambari et à Kaga Bandoro, les gens se sont plaints de ses multiples exactions à l'encontre de la population. Ses éléments sont accusés d'avoir commis des viols et d'avoir forcé les éleveurs à leur donner du bétail en guise de « taxe » de protection. Même la population Fulani, que Baba Laddé prétend pourtant protéger, est victime de ses exactions. Il y a tout juste une semaine, ses éléments ont mené des attaques à 60 km de Bangui et ont imposé

des restrictions aux déplacements de la présence internationale sur de nombreux axes.

Il est capital que le Conseil condamne de manière catégorique les activités illégales du FPR et exhorte Baba Laddé à cesser de harceler les populations, à poser les armes et à rentrer au Tchad. Il doit rendre des comptes pour les violations commises à l'encontre des populations civiles dans ces régions. Le Conseil pourrait également envisager d'encourager le Tchad et la République centrafricaine à collaborer avec les autres pays touchés de la région pour trouver une solution pacifique au problème posé par Baba Laddé.

En ce qui concerne l'ARS, le BINUCA a mis en place des mesures pour appuyer les efforts nationaux et internationaux visant à limiter l'impact des activités de l'ARS sur la sécurité de la République centrafricaine et pour coopérer étroitement avec l'Union africaine. À cet égard, une cellule de coordination locale dirigée par le BINUCA a été établie – avec la participation des États-Unis d'Amérique, de la France, de l'Union africaine, du Bureau de la coordination des affaires humanitaires et du Gouvernement centrafricain – pour faciliter l'échange d'informations sur le terrain. Par ailleurs, le déploiement de conseillers militaires américains dans la sous-région, en vue de renforcer les capacités des pays touchés, a été extrêmement bien accueilli en République centrafricaine.

Depuis mon dernier exposé au Conseil, le climat social en République centrafricaine a été caractérisé par des tensions sous-jacentes et un mécontentement croissant d'août en octobre, au point de menacer la cohésion sociale. Cependant, depuis lors, le Gouvernement a pris des mesures fermes pour négocier avec les syndicats des travailleurs et jusqu'à présent, il a assuré le versement régulier des salaires.

Le Gouvernement, avec la contribution de l'Assemblée nationale, des autorités communautaires à travers le pays, y compris la société civile, et des partenaires internationaux, a mis la dernière main au deuxième document de stratégie pour la réduction de la pauvreté. Maintenant, il est essentiel que la République centrafricaine entre en contact avec ses partenaires bilatéraux et multilatéraux pour ce qui est de l'assistance et de l'appui nécessaires à cet égard.

Il convient de mettre en exergue la coopération entre l'Union européenne et la République centrafricaine. L'Union européenne a commencé à mettre en œuvre son programme de « pôles de développement », programme d'un montant de 50 millions d'euros, dont l'objectif est de réduire la pauvreté, de rétablir la stabilité sociale et économique et de consolider la paix. Même si ce programme n'est pas destiné spécifiquement aux ex-combattants, ceux-ci peuvent participer, à l'instar des autres membres de la collectivité, aux activités à forte intensité de main-d'œuvre, dans le cadre de leur processus de réintégration. Nous comptons nous efforcer au mieux d'allier cette initiative de l'Union européenne au processus de réintégration.

La situation humanitaire demeure extrêmement précaire et est gravement compromise par la situation en matière de sécurité sur le terrain, qui rend l'accès difficile. Des rapports indiquent que la pandémie de VIH/sida est en progression en République centrafricaine, en particulier à Bangui et dans les zones touchées par le conflit. Les femmes sont plus touchées que les hommes, et les garçons plus touchés que les filles. Un rapport qui vient d'être publié par Médecins sans frontières, intitulé « Une crise silencieuse », conclut que la République centrafricaine se trouve aujourd'hui dans un état d'urgence médicale chronique, avec des taux de mortalité supérieurs au « seuil d'urgence » comparé à d'autres pays et une espérance de vie de 48 ans. Dans le même temps, la procédure d'appel global demeure extrêmement sous-financée. Selon les derniers chiffres, à l'heure actuelle 45 % des montants demandés ont été réunis. Outre la question de la sécurité, le problème humanitaire, à l'instar de nombreux autres domaines, est à la fois un problème structurel et un problème de développement.

Le rapport dont le Conseil est saisi fait état de problèmes persistants dans le domaine des droits de l'homme en République centrafricaine, notamment des détentions illégales et arbitraires par les forces armées et les acteurs non étatiques, des accusations de sorcellerie, des violences sexistes, etc. Les activités du BINUCA ont surtout porté sur la surveillance, la coopération technique, les services de conseil en matière d'administration de la justice, y compris des activités dans le secteur pénitentiaire et en faveur de la protection des enfants. Je compte procéder à une évaluation de ces activités dans les prochains mois pour voir comment nous pouvons améliorer notre efficacité et nos résultats.

En ce qui concerne la protection des enfants, l'équipe spéciale de surveillance et d'information sur les atteintes graves aux droits des enfants touchés par les conflits armés en République centrafricaine a été créée le 27 juillet, conformément à la résolution

1612 (2005) du Conseil de sécurité. Depuis sa création, l'équipe spéciale a mené une action de communication essentielle auprès du Gouvernement et des groupes armés afin de faire cesser ou de prévenir les atteintes graves aux droits des enfants.

Pour terminer, je suis heureuse d'annoncer que la dynamique de paix engagée entre le Gouvernement et les groupes politico-militaires est aujourd'hui une réalité et constitue une véritable chance de paix pour le pays. Toutefois, plusieurs obstacles risquent d'entraver ce processus et pourraient même compromettre ces efforts. Le Gouvernement écoute et prend en considération les conseils des acteurs nationaux et de la communauté internationale. Toutefois, le manque de financement nécessaire pour mener à bien le processus DDR et lancer la deuxième phase du processus de réforme du secteur de la sécurité pourrait conduire la République centrafricaine au bord de la catastrophe. Nous devons agir vite afin de prévenir une situation qui pourrait entraîner le pays dans un cycle de conflit généralisé. Ceci aurait de graves répercussions sur l'ensemble de la sous-région. Si l'on ne consolide pas la sécurité en République centrafricaine, cela en ferait un refuge plus attrayant pour les brigands et les groupes rebelles régionaux qui opèrent dans la région. C'est ce qui explique l'appel urgent lancé par le Secrétaire général à la communauté internationale pour qu'elle mobilise les fonds nécessaires à un processus complet de désarmement, de démobilisation et de réintégration sans lequel le pays ne connaîtra pas la paix. Le budget total pour achever les opérations de désarmement et de démobilisation est de 2 617 475 dollars. Le budget total requis pour la réinsertion et la réintégration est de 19 363 328 dollars. Le succès du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration dépendront de la volonté de la communauté internationale d'appuyer ces processus.

Le Président (*parle en russe*) : Je remercie Mme Vogt pour son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Grauls.

M. Grauls : Je vous remercie, Monsieur le Président, de me permettre de m'exprimer une nouvelle fois au Conseil de sécurité en ma qualité de Président de la formation République centrafricaine de la Commission de consolidation de la paix. Je m'associe entièrement à la déclaration de la Représentante spéciale du Secrétaire général, S. E. Mme Vogt, et salue la présence du Premier Ministre, S. E. M. Touadera, une présence qui témoigne de l'importance que son gouvernement attache à la coopération avec les Nations Unies et, au-delà, avec la communauté internationale. Je voudrais saisir cette occasion pour témoigner à chacun des deux mon estime pour leur vision, pour leur engagement et pour l'esprit de partenariat avec lequel ils associent la Commission de consolidation de la paix à leurs efforts.

À travers cet exposé, j'aimerais faire l'état de la situation en matière de consolidation de la paix et des perspectives pour l'avenir qui en découlent, notamment sur la base d'une visite de terrain que j'ai faite en octobre à la tète d'une délégation de la configuration République centrafricaine.

Dans ce contexte, j'aimerais soulever trois points, qui comportent aussi bien des opportunités que des risques : la situation sécuritaire et sa dimension sous-régionale, le climat politique et la gestion d'une nouvelle vision stratégique du Gouvernement.

Je commencerai par la situation sécuritaire. Comme l'a indiqué Mme Vogt, le Gouvernement a fait des progrès importants en matière de démobilisation, de désarmement et de réintégration (DDR) des groupes armés au nord-ouest du pays et a attiré la Convention des patriotes pour la justice et la paix (CPJP) à la table des négociations afin qu'elle puisse se joindre à l'Accord de paix global de Libreville. Toute l'attention se tourne maintenant vers la réintégration des ex-combattants. Or, le financement de cette réintégration des combattants reste un défi important et urgent. C'est la promesse d'un soutien à la réintégration qui a permis au Gouvernement de désarmer, de démobiliser des combattants rebelles au nord-ouest du pays et de signer un accord de cessez-le-feu avec la CPJP. C'est la mise en œuvre de cette promesse qui fera de la réintégration un succès.

Il est à présent urgent de trouver les fonds nécessaires pour achever le programme de DDR et éviter une reprise du climat d'hostilités. Le Fonds pour la consolidation de la paix et la Banque mondiale, entre autres, examinent pour l'instant de quelle façon ils pourraient contribuer à ce financement. Mais cet appel s'adresse aussi aux autres bailleurs de fonds potentiels.

La sécurité en République centrafricaine est étroitement liée à celle de la sous-région, et inversement. Or, le contexte sous-régional actuel risque de renverser les progrès fragiles. La présence de groupes armés d'origine étrangère, et en particulier de l'Armée de résistance du Seigneur de Joseph Kony et du Front populaire pour le redressement de Baba Laddé,

continue à déstabiliser considérablement la Centrafrique. S'y ajoutent de nombreux mercenaires venant de Libye qui se joignent souvent aux groupes armés étrangers. Ces groupes constituent non seulement une menace immédiate pour la sécurité de la population, mais empêchent également d'achever le processus de DDR. De plus, ces groupes constituent une menace pour la paix et la sécurité dans toute la région.

Les sommets des organisations sous-régionales offrent aux chefs des États voisins une occasion importante de se saisir du problème de l'insécurité sous-régionale et de son impact sur la Centrafrique. Le maintien d'une présence de la force sous-régionale MICOPAX (Mission de consolidation de la paix en Centrafrique) au-delà de son mandat actuel semble une des mesures appropriées.

Mon deuxième point concerne le climat politique et la bonne gouvernance. Comme l'a rappelé Mme Vogt, la tenue des élections de 2011 a mené à un recadrage politique important, qui a fait sortir les principaux partis d'opposition de l'Assemblée nationale, et a donné à la mouvance présidentielle une très large majorité parlementaire. En organisant fin novembre un atelier inclusif sur la réforme électorale, le Gouvernement a démontré de manière concrète qu'il est conscient de l'importance d'une politique axée sur la recherche d'un large consensus.

Au-delà de la réforme électorale, la Commission de consolidation de la paix encourage le Gouvernement à étendre cette approche inclusive à tous les principaux domaines de politiques publiques. L'opposition devrait également se montrer constructive dans son approche du dialogue avec le Gouvernement, malgré son boycott des élections qui s'est avéré contreproductif.

La bonne gouvernance et la lutte contre la corruption constituent des priorités importantes que le Gouvernement a mises en exergue dans sa déclaration de politique générale devant l'Assemblée nationale. En matière de bonne gouvernance, il importe d'améliorer la gestion des finances publiques afin de rétablir les relations avec le Fonds monétaire international.

La Commission de consolidation de la paix encourage l'initiative du Premier Ministre d'organiser un atelier national sur la lutte contre la corruption afin de sensibiliser toutes les composantes de la nation à cette problématique importante. L'Assemblée nationale détient une importante responsabilité de supervision dans ce domaine.

Le dernier point que je souhaite soulever est la transition de l'ancienne à la nouvelle stratégie nationale de réduction de la pauvreté. La consolidation de la paix constitue l'un des axes prioritaires de cette nouvelle stratégie, qui engage les efforts du Gouvernement et de ses partenaires internationaux dans les années à venir. Il est important que cette stratégie fasse également l'objet d'un large consensus national.

En tant que Président de la formation Centrafrique, je voudrais réitérer ici, au Gouvernement centrafricain, notre disposition à continuer de l'accompagner dans la période à venir sur le plan de 1a mobilisation de fonds pour les domaines de la stratégie qui contribuent à la consolidation de la paix. Dans ce contexte, il est important que le Gouvernement identifie bien ses priorités et présente des chiffres réalistes.

Le Président (*parle en russe*) : Je remercie M. Grauls pour son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Touadera.

M. Touadera (République centrafricaine) : Qu'il me soit permis de vous féliciter, Monsieur le Président, pour votre accession à la présidence du Conseil pour le mois de décembre. Cette félicitation va également à l'endroit de Monsieur le Secrétaire général pour sa réélection à la tête de notre organisation, et qu'il soit assuré du soutien de la République centrafricaine au long de son second mandat dans sa noble mission au service de la paix et de la sécurité dans notre monde d'aujourd'hui confronté à de nombreux défis. Par la même occasion, nous devons féliciter Mme Margaret Vogt pour son travail à la tête du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine, ainsi que pour la qualité des relations qu'entretiennent son bureau et le Gouvernement centrafricain.

Il serait injuste de notre part de ne pas associer à ces marques de gratitude le Président de la formation République centrafricaine de la Commission de consolidation de la paix, l'Ambassadeur Jan Grauls, que nous saluons pour son dévouement à la cause centrafricaine.

Par sa clarté, sa précision et la concision des analyses, le rapport du Secrétaire général (S/2011/739) qui vient d'être présenté, offre en grande partie une photographie quasi juste de la République centrafricaine depuis la revue de juillet dernier. C'est

avec un vif intérêt que nous l'avons suivi. D'ores et déjà, le Gouvernement centrafricain, que j'ai l'honneur de diriger sous l'autorité du Président de la République, prend acte des observations contenues dans le rapport et s'engage, en fonction de ses capacités, moyens et limites, à poursuivre les réformes qui sont les voies du salut de notre pays, qui aspire à la paix, à la stabilité et au développement, mais qui reste très fragile. Cependant, qu'il me soit permis de dire que nous sommes confrontés à nombre de défis, qui sont susceptibles de compromettre dangereusement les chances d'une paix durable, tant dans mon pays que dans la sous-région tout entière.

Depuis le 15 mars 2011, début de mandature du second quinquennat du Président de la République, même si nous reconnaissons que beaucoup de choses restent à faire, dans le même temps, sur le plan politique, des avancées notables peuvent être constatées. Un Gouvernement de large ouverture, avec ses membres aux appartenances diverses et variées et un nombre assez notable de femmes, donne le maximum de lui-même pour répondre aux problèmes cruciaux des Centrafricains. Un Parlement fonctionne librement et joue son rôle au service de la nation. Il ne serait pas superflu de rappeler aussi, au plan politique, l'ouverture d'un espace de dialogue entre le Gouvernement et les différentes familles politiques nationales. Il en est de même avec certains partenaires bilatéraux et multilatéraux.

La récente consultation avec les partis politiques de l'opposition démocratique en vue de la création d'un organe pérenne chargé d'organiser les futures consultations électorales et la révision du code électoral, ainsi que le dialogue mené avec l'Union européenne au titre de l'article 8 de l'Accord de Cotonou sur les questions d'intérêt commun, constituent à nos yeux des voies à suivre pour asseoir la permanence d'un dialogue, gage d'une mutuelle compréhension, pour anéantir ensemble les obstacles qui se dressent sur la voie de l'essor de la République centrafricaine.

Au plan de la sécurité, le Gouvernement a signé le 12 juin 2011 un accord de cessez-le-feu et de paix avec la rébellion de la Convention des patriotes pour la justice et la paix (CPJP), qui préfigure l'adhésion de celle-ci à l'Accord de paix global de Libreville de 2008. Le Président de la République a procédé au mois de juin 2011 au lancement des opérations de désarmement, démobilisation et réinsertion (DDR), qui, dans leur première phase, ont permis la démobilisation dans le nord-ouest du pays de plus de 4 000 ex-combattants, essentiellement des ex-rebelles de l'Armée populaire pour la restauration de la démocratie.

Les opérations de DDR vont se poursuivre dans le centre-nord et le nord-est du territoire où se trouvaient les foyers des deux rébellions de la CPJP et de l'Union des forces démocratiques pour le rassemblement. Cette deuxième phase des opérations de désarmement et de démobilisation se heurte, comme pour la réinsertion, à un manque de financement qui pourrait anéantir tous les efforts jusqu'ici entrepris.

Quant à la réforme du secteur de la sécurité, si les actions à court terme ont été engagées avec succès par le Gouvernement centrafricain, force est cependant de mentionner que celles à moyen et à long terme impliquant le concours des partenaires marquent le pas et méritent une attention particulière de la part de la communauté internationale pour en accélérer le processus. La Mission de consolidation de la paix en Centrafrique (MICOPAX), qui participe à l'architecture de la paix et de la sécurité en République centrafricaine, devra se retirer de manière progressive et modulée à l'horizon 2013 et sera relayée par les Forces armées centrafricaines.

La situation la plus préoccupante concerne les groupes armés étrangers et les bandits de grand chemin, les « Zaraguinas », ou coupeurs de route, qui continuent d'opérer dans le nord, se livrant à des attaques, à des enlèvements et à des extorsions de biens et de fonds, occasionnant des déplacements de populations, qui ont abandonné leurs villages, leurs foyers et leurs champs, avec les conséquences humanitaires que l'on peut imaginer. Les cas les plus intolérables concernent à l'heure actuelle les incursions de l'Armée de résistance du Seigneur (ARS) de Joseph Kony et la présence sur notre territoire de la rébellion tchadienne du nommé Baba Laddé, qui constituent un défi majeur pour la République centrafricaine au moment où s'estompent les rébellions internes à la faveur de l'Accord de paix global de Libreville.

Concernant l'Armée de résistance du Seigneur, le Gouvernement continuera de combattre ce mouvement terroriste, seul, avec la sous-région, la communauté internationale et les pays qui ont désormais compris que cette situation barbare ne peut demeurer l'affaire de quelques États victimes des crimes de ces bandits et criminels.

C'est le lieu de saluer les initiatives de la Communauté économique des États de l'Afrique

centrale, de l'Union africaine, des Nations Unies et des États-Unis d'Amérique, qui sont présents et engagés à nos côtés sur le terrain. Cette gratitude s'adresse également aux organisateurs de la trente-troisième réunion ministérielle du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale, tenue à Bangui du 5 au 9 décembre 2011, qui s'est non seulement félicitée de la mutualisation des actions des États de la sous-région en vue d'éradiquer la rébellion de l'ARS, mais a aussi exigé le départ de la rébellion tchadienne de M. Baba Laddé, installée dans le centre du pays et qui cherche aujourd'hui à étendre ses ramifications dans d'autres parties du territoire national. Il doit quitter sans conditions la République centrafricaine. Et tous les moyens légaux seront utilisés pour faciliter son départ du territoire centrafricain, en commençant par le dialogue.

Sur la gouvernance et l'état de droit, le Gouvernement poursuivra ses efforts dans la lutte sans merci contre la corruption. Il en va de même de l'amélioration du climat des affaires, qui passe par une sécurité juridique des investissements à travers des textes et des bonnes pratiques élaborés et mis en place à cette fin. Le respect des droits de l'homme est consubstantiel dans un État démocratique. Le Gouvernement y veillera et ne ménagera aucun effort afin de rendre accessible la justice aux usagers.

Enfin, dans un contexte international de crise, où l'austérité semble être aujourd'hui la règle, l'État fera tout pour maintenir, que dis-je, entretenir un dialogue avec les partenaires financiers et traditionnels, sans lesquels, la République centrafricaine, État sortant d'un conflit et fragile, ne pourra réduire la pauvreté endémique qui touche sa population.

Pour terminer mon propos, ma présence à la tête d'une forte délégation à New York témoigne de la volonté sans équivoque du Gouvernement et du peuple centrafricains de rechercher par toutes les voies possibles les chemins de la paix et de la stabilité, préalables à tout développement durable. C'est pour cette raison, que toutes les volontés, anciennes ou nouvelles, susceptibles de nous accompagner dans cette voie, sont les bienvenues pour la réalisation de cet objectif mutuellement partagé.

Le Président (*parle en russe*) : Il n'y a plus d'orateurs inscrits sur ma liste.

J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée 15 h 50.